

COURRIER
DES LECTEURSNYON
Pas de sous...
pas de Suisses

Lors du dernier Conseil communal, en parlant de la place devant la nouvelle poste, j'avais hésité, pour la nommer, entre «Triangle de la Honte» ou «Place de la Vengeance». A la réflexion, je pense que le nom de «Square de la Mauvaise foi» lui siérait beaucoup mieux.

En effet, si le Conseil communal, dans sa séance du 16 mars 2015, a bel et bien supprimé le crédit de 245 000 francs concernant la partie routière du projet d'aménagement du parc de la Morâche, dans la même séance, il a accordé un montant de 80 000 francs pour l'aménagement des cheminements du parc.

Le Conseil s'était opposé au crédit en question car l'idée de réaliser un revêtement dispendieux, à l'entrée de la «zone» derrière la gare qui n'est ni à l'étude, ni à la réalisation, paraissait incongrue. Il n'empêche que le traitement accordé par la suite à ce petit endroit devant la poste est simplement indigne de notre ville.

«Pas de sous, pas de projet!» a dit Monsieur le Syndic. C'est ici que la mauvaise foi prend toute sa vigueur. De l'argent, les services en ont pour ce genre de travaux. Le Service des travaux et environnement est doté d'une enveloppe budgétaire de 500 000 francs par année pour les travaux d'entretien routier. Il dispose également de crédits d'extension routier accordés par le Conseil communal, dont un notamment pour la route de Saint-Cergue. Si je ne me trompe pas, c'est bien là que se situe la poste.

L'argent qui a été dépensé pour mettre quelque bouts de bois autour de ce «gravillonnage» aurait certainement suffi à goudronner normalement ces quelques m² et tracer deux ou trois places de parc rapides pour les usagers de la poste.

Si la Municipalité de l'époque a voulu faire sentir son mécontentement au Conseil, par ce geste elle a aussi puni les habitants de la ville.

Et maintenant, va-t-on enfin devenir raisonnable et aména-



Pour notre lecteur nyonnais, «le traitement accordé à ce petit endroit devant La Poste est simplement indigne de notre ville (...) va-t-on enfin devenir raisonnable et aménager intelligemment cette place?» ARCHIVES MATEO LAUGIER

ger intelligemment cette place ou bien va-t-on encore bricoler un artefact pseudo-artistique pour occuper l'espace nécessaire à un usage pratique des lieux? La population attend un meilleur accès à la poste et aux commerces environnants. Et peut-être aussi un peu plus de considération...

Jacky Colomb,
conseiller communal,
Parti indépendant nyonnais

APPROVISIONNEMENT
Energies douces
vs économie dure

Très intéressant, l'article «L'énergie solaire doit voir plus petit» signé Anne Devaux (La Côte, 17 novembre 2016). L'orientation positive et réaliste va dans le sens initial des promoteurs des énergies dites alternatives, issus des milieux homonymes dans les années 1970. Au-delà de l'esprit babacool, la philosophie qui sous-tendait l'approche prônait la décentralisation, l'auto-production, l'autonomie. Le milieu rural est évidemment le premier concerné par des applications concrètes. Par le solaire, mais aussi l'éolien («micro-éoliennes»), voire l'hydraulique (les petites centrales au fil des cours d'eau). Ensuite, les zones urbanisées et, spécialement chez nous, ces milliers de villas et petits immeubles recèlent autant de toits-captateurs susceptibles d'être équipés à faible coût.

Enfin, c'est l'urbanisme qui doit être repensé pour les inévitables nouveaux quartiers qui vont devoir être réalisés dans les décennies à venir. En intégrant, dans les implantations des bâtiments comme dans leur morphologie et leurs revêtements, les fonctions de capteurs d'énergies naturelles.

De récents travaux d'étudiants à l'EPFL, sous le slogan «Pas un mètre carré à perdre» montrent une prise de conscience porteuse. Les grosses sociétés d'électricité, dinosaures de la production énergétique interconnectée et de grosses infra-

structures mal perçues par la population, et dont l'activité se concentre sur le «trading», devraient, raisonnablement, changer de cap.

Roland Meige,
Tannay

BOURSES
Des études? Oui!
Mais à quel prix?

L'entrée en vigueur cette année de la nouvelle loi sur les bourses d'études et d'apprentissages (LAEF) laisse des milliers d'étudiants face à une attente de réponse excessive, longue, à un refus ou à une diminution du montant de leur bourse.

Etudiante à l'Université de Lausanne, cette situation me concerne car j'attends depuis plus de cinq mois la réponse de l'OCBE à ma réclamation, suite à une décision de refus. Avec mon salaire mensuel de 800 francs, j'arrive à peine à payer mon loyer de 400 francs par mois ainsi que mes factures. Déstabilisée par cette situation, je ne parviens pas à me concentrer entièrement sur mes études.

L'année dernière, j'ai dû multiplier les emplois, ne pouvant payer mon loyer mensuel de 830 francs avec une bourse de seulement 700 francs par mois. Par ailleurs, l'OCBE m'avait interdit de gagner un salaire de plus de 500 francs par mois. Je devais donc vivre avec 1200 francs par mois, un revenu bien en-dessous du minimum vital. Etudier dans telles conditions n'est ni agréable ni propice au bon déroulement de ma formation universitaire. Bien que mon cas puisse être révoltant, actuellement des milliers d'étudiants en attente d'une bourse vivent la même situation que moi ou une situation encore plus précaire, et ont souvent honte de témoigner.

Les conséquences négatives qu'engendrent la nouvelle loi sur les bourses (LAEF) mériteraient son éventuelle révision. Mais dans l'immédiat, il est urgent que cette situation cesse et que les personnes res-

ponsables de la décision et de la mise en application de cette nouvelle loi réagissent au plus vite pour y remédier par des mesures concrètes.

Jessica Héritier,
Lausanne

ABONNEMENTS MOBILIS
Subventions pour
les écoliers

Suite à l'augmentation des déplacements des écoliers dus à la réorganisation des établissements scolaires de Nyon, la Ville de Nyon encourage depuis la rentrée scolaire l'utilisation des transports publics pour les plus jeunes en mettant en place une offre accessible aux parents. Trop de parents ne savent pas encore qu'une subvention de 50% est octroyée lors de l'achat d'un abonnement Mobilis junior d'une année, équivalent à un rabais de 212 francs pour l'achat d'un abonnement de 423 francs.

Cette offre est valable pour les écoliers de 6 à 16 ans révolus habitant à Nyon.

En cas d'intérêt, le formulaire de demande de subvention peut être téléchargé sur le site de la Ville (www.nyon.ch). Il vous suffira de le remplir et de l'envoyer accompagné de la quittance d'achat au Service travaux, environnement et mobilité.

De nombreux parents ont déjà bénéficié de cette subvention, pourquoi pas vous?

Pour rappel, la Ville de Nyon subventionne également les carnets de 10 tickets de bus au prix avantageux de 20 francs pour l'intégralité de la zone 20 Mobilis (Eysins, Nyon, Prangins). Ces carnets sont en vente au guichet des CFF (place de la Gare), des TPN (rue de la Gare 45), ainsi qu'à l'Office du tourisme (avenue Viollier 8).

Voilà une agréable aide à tous les utilisateurs des transports publics. Encourageons donc nos enfants à les utiliser!

Carine Quarta, pour l'Apenp
(Association des parents
d'élèves de Nyon et Prangins)

Sélection de réactions de la semaine
de quelques-uns de nos 12 275 amis

Train bloqué à Nyon: perturbations sur les grandes lignes.

Jab L. «Profitez de ce dysfonctionnement. L'année prochaine, il sera plus cher.»

Les pétitionnaires en faveur du maintien de la poste
de Gingins s'affichent.

Claudia R. «Bravo. Il faut continuer à contester chaque fermeture.»
Véronique J. «Si la poste ferme, le village meurt.»

Generali: Fabienne Freymond Cantone demande des
explications au Conseil d'Etat sur la délocalisation.

Jacques A. «Seules les personnes ayant vécu un licenciement peuvent saisir les difficultés de réinsertion.»

Roger S. «Je ne suis sûr que Generali ait des comptes à rendre à Dame Freymond.»

Laetitia N. «Ça fait beaucoup 100 postes.»

Les enfants en Suisse romande ne jouent presque plus dehors.

Olivier H. «C'est pas une question de terrains, mais plutôt de consoles de jeux et d'ordinateurs.»

REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK.COM/LACOTEJOURNAL!



CHRONIQUE

JON FERGUSON

ÉCRIVAIN, ENTRAÎNEUR DE BASKET ET ARTISTE PEINTRE

Heureux d'être en vie

Bien sûr, nous devrions simplement tous être heureux d'être en vie. Bien sûr, nous devrions être heureux d'avoir eu la chance d'être en vie. Bien sûr, nous devrions toujours voir le bon côté de la vie. Bien sûr, nous devrions dire qu'un moment de joie suprême contrebalance toutes les horreurs du monde. Bien sûr, nous devrions oublier la souffrance, la mort et la stupidité. Bien sûr, nous devrions faire ce que Voltaire suggère, oublier le monde et cultiver nos propres jardins. Bien sûr, nous ne devrions pas nous soucier de toute l'insanité qui nous entoure. Et nous ferons toutes ces choses... jusqu'à ce que la vie nous donne un coup de poignard dans le dos.

Bien sûr, nous
devrions toujours
voir le bon côté
de la vie.

Heureux d'être mort

«Oui, il a suffisamment souffert. C'est une bonne chose qu'il soit mort, parce que maintenant il ne souffre plus...» «Mais, mon ami, il est le seul à pouvoir dire s'il est heureux ou non d'être mort...» «Il m'a dit avant de mourir qu'il en avait assez de vivre...» «Ah, il est mort d'une bonne vie et il a vécu une bonne mort.»

À VOIR



JEUNESSE. Retrouvez notre galerie vidéo des participants au Forum jeunesse de Nyon. Des gymnasiens du district très motivés à faire entendre leurs idées auprès des représentants politiques du Conseil régional. In fine, ces jeunes seraient heureux d'être représentés au sein d'une commission consultative de Régionyon. A voir sur www.lacote.ch

À NOS LECTEURS

Le Quotidien de La Côte vous remercie pour vos courriers, auxquels il porte une attention particulière. Cependant, il tient à rappeler que ceux-ci ne doivent pas excéder 1800 signes. Dès lors, il ne publiera plus les contributions qui dépassent cette limite. Merci de votre compréhension.